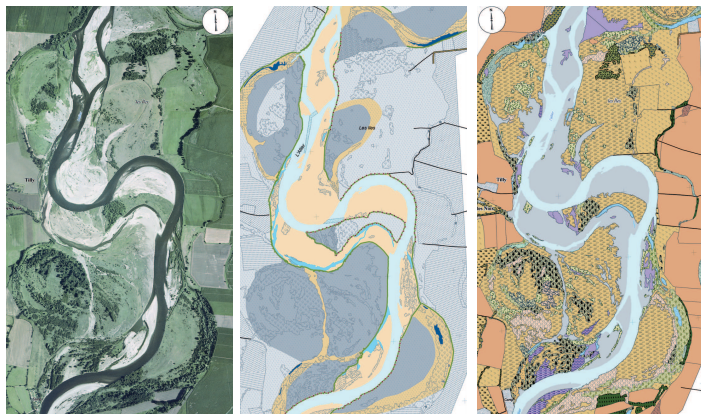


Préparer l'avenir

En parallèle des opérations de travaux qui se sont intensifiées pendant le Plan Loire 2007-2013, plusieurs études visant à préparer le Plan Loire suivant ont été menées sur la même période.

Des études de dangers sur toutes les digues de Loir-et-Cher de classe B et C ont été lancées en application du décret du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques. Ces études, portées par l'État, permettront de dresser un diagnostic des ouvrages et d'identifier les interventions à prévoir, pour diminuer le risque de rupture des levées.

La DREAL Centre a par ailleurs mené en 2012 une **étude de priorisation des travaux de restauration du lit** permettant d'identifier à l'échelle de la Loire moyenne les secteurs d'interventions prioritaires. Elle utilise le Système d'Information sur l'Évolution du Lit (SIEL) de la Loire et de ses affluents, mis en place au cours du précédent Plan Loire.



Exemple de cartes issues du SIEL (photo aérienne, carte de morphologie et carte de végétation)

En savoir plus :



web

www.plan-loire.fr/ods

www2.centre.developpement-durable.gouv.fr/SIEL/index-0.htm

Rôle des services de l'État

L'État est propriétaire du lit et de la plupart des digues de Loire, qui constituent le « domaine public fluvial ». Il gère lui-même ce domaine, en menant différents types de missions.

Tout d'abord, la Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher réalise l'entretien courant du lit et des levées et gère les droits d'usage de celles-ci par des tiers.

Dans ce contexte, elle élabore et met en oeuvre le Plan de Surveillance des Levées du département, afin de suivre dans le temps l'état des ouvrages, d'identifier et de mener les éventuels travaux de réparation d'urgence.

La Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher assure également la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration des ouvrages et du lit.

La maîtrise d'oeuvre des travaux de renforcement des levées est quant à elle confiée au Département Études et Travaux Loire de la DREAL Centre, agréé au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Enfin, les interventions sur l'ensemble du bassin de la Loire sont coordonnées par le Département Plan Loire de la DREAL Centre.

Les opérations de restauration du lit et des levées sont cofinancées par l'État, le Conseil Général du Loiret, et la Région Centre selon le schéma financier suivant :

- lit : 40% Région, 60% État ;
- digues avant 2012 : 33% Département, 33% Région, 33% État ;
- digues depuis 2012 : 20% Département, 20% Région, 60% État.

Financement des opérations sur la période 2007-2013 (en M€ TTC)

Montant total des opérations	État	Région Centre	Conseil Général de Loir-et-Cher
5,0	2,8	1,2	1,0



5, avenue Buffon
45064 Orléans cedex 2
Tél. 02 36 17 41 41

www.centre.developpement-durable.gouv.fr



Plan Loire 2007-2013 Loir-et-Cher

Bilan des renforcements
des levées et restauration
du lit de la Loire

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

Interventions sur les levées

Le dispositif de protection contre les inondations de la Loire est ancien et par endroits fragilisé. Le risque de rupture de digue en cas de crue majeure demeure, comme lors des grandes crues du 19^{ème} siècle.

Dans les années 70, l'État a engagé un programme de renforcement systématique des levées de Loire. Celui-ci a consisté à épaissir la digue, pour améliorer sa stabilité et sa résistance. Ce programme a visé une grande partie du linéaire, à l'exception de quelques secteurs localisés, généralement situés en milieu urbain très contraint, ou présentant des habitations encastrées, et pour lesquels les techniques de confortement classiques d'élargissement de la digue ne pouvaient pas être mises en oeuvre.

Depuis les années 90, ce programme se poursuit dans le cadre des Plans Loire successifs.

Pour le Plan Loire 2007-2013, une attention particulière a été portée à la création de chemins de service côté Loire. Les travaux ont été réalisés sur les communes d'Avaray, de Blois entre les ponts J. Gabriel et F. Mitterrand en rives droite et gauche et sur la levée des Acacias, de Chouzy et d'Onzain.

Ces opérations permettent de protéger les pieds de levées, en empêchant leur érosion. Sur le secteur de Veuves, une opération dédiée de renforcement du pied de levée par enrochement a par ailleurs été menée pour enrayer l'érosion de l'ouvrage.



Un renforcement ponctuel de corps de digue, non traité par le programme des années 70, est également en cours de réalisation à Veuves au droit du bourg le long de la RD 952 sur 1 km. La technique retenue est celle de l'écran étanche par mélange des matériaux en place avec un liant hydraulique.

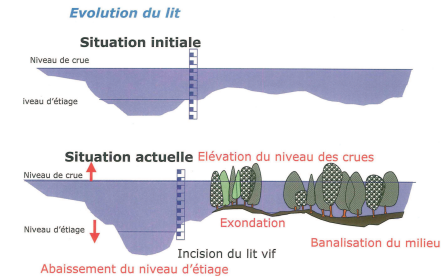
Ces interventions ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'État, propriétaire des digues, avec le concours financier de la Région Centre et du Conseil général de Loir-et-Cher.



Interventions sur le lit

L'enfoncement du lit de la Loire est le résultat de perturbations du fonctionnement du fleuve, liées aux activités humaines : endiguement, barrages, extractions de granulats,...

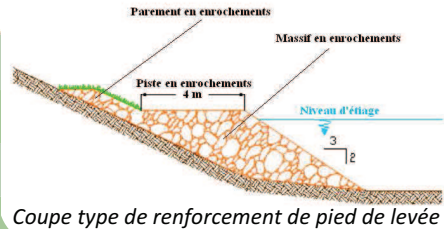
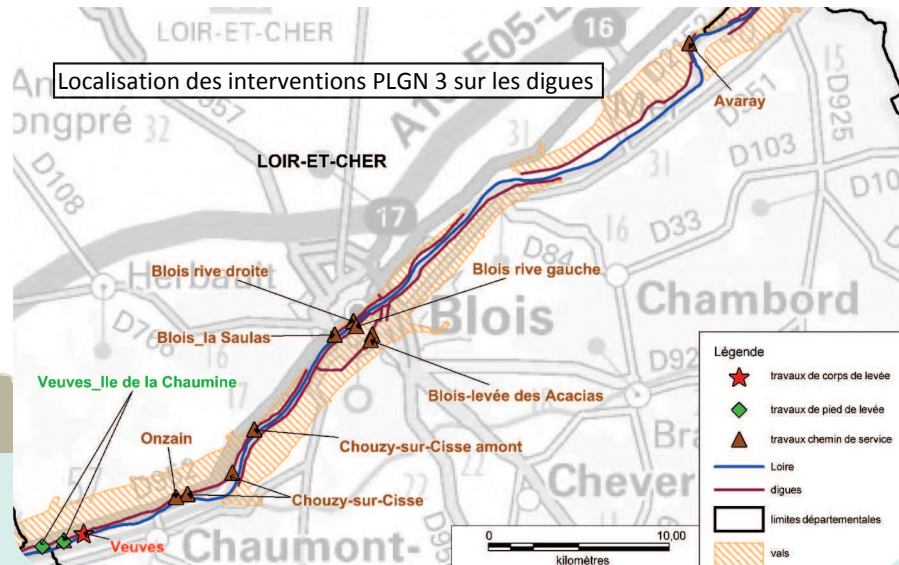
Cet enfoncement est à l'origine du développement excessif de la végétation dans le lit de la Loire, et conduit non seulement à une banalisation des écosystèmes ligériens, mais également à un relèvement de la ligne d'eau en crue, pouvant aggraver les inondations.



Afin d'enrayer ce phénomène, l'État, avec l'aide financière de la Région Centre, restaure le lit de la Loire.

Prenant en compte non seulement des objectifs de prévention des inondations mais aussi ceux de préservation de la biodiversité, de restauration des milieux aquatiques et de maintien des paysages ligériens, les opérations menées consistent principalement à déboiser le lit mineur dans les secteurs à forts enjeux. Sur la période 2007-2013, ces opérations de restauration du lit ont porté sur les communes de Chaumont-sur-Loire, Saint-Dyé, Onzain, Muides, Avaray, Candé-sur-Beuvron, Saint-Laurent, Chouzy-sur-Cisse, Montlivaux, Suèvre sur Courbouzon, Rilly-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Candé-sur-Chailles, Blois, Vineuil et Cours-sur-Loire.

Des travaux de terrassement et de scarification sont parfois également nécessaires afin de rouvrir des bras secondaires ou de permettre une meilleure mobilisation des sédiments en crue. Ces interventions de restauration sont accompagnées d'un entretien régulier.



Coupe type de renforcement de pied de levée